



AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2020

---

# CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES

# AUX PARTICULIERS

---



CAISSE D'ÉPARGNE  
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2020.

La Caisse d'Épargne fonde sa relation avec ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Épargne ou sur notre site [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur au 01/10/2019 (date d'édition de la brochure) susceptible de variation.

## ➤ EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2020 AUX PARTICULIERS

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement) Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) ( <b>Direct Ecureuil Internet</b> )	<b>Gratuit</b> (hors coût fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ( <b>AlertEcureuil</b> )	<b>2,00 €/mois</b> (hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, <b>24,00 €/an</b>
<b>Tenue de compte</b>	<b>4,00 €/trimestre</b> - soit, pour information, <b>16,00 €/an</b> À partir de 4 opérations par trimestre.
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) <b>Carte Visa Classic</b>	<b>42,00 €/an</b>
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit différé) <b>Carte Visa Classic</b>	<b>42,00 €/an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) <b>Carte Visa Electron Sensée</b>	<b>41,00 €/an</b>
<b>Retrait d'espèces</b> (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	<b>1,00 €/retrait</b> (à partir du 4 <sup>e</sup> retrait par mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement ( <b>Assurance Moyens de Paiement</b> ) <sup>(1)(2)</sup>	<b>18,30 €/an</b>
<b>Virement</b> (cas d'un virement SEPA occasionnel) : - en agence - par Internet	<b>3,90 €/virement</b> <b>Gratuit</b>
<b>Prélèvement</b> - frais par paiement d'un prélèvement SEPA - frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	<b>Gratuit</b> <b>Gratuit</b>
<b>Commission d'intervention</b>	<b>8,00 €/opération</b> avec un plafond de 80,00 €/mois

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1<sup>er</sup>, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D.312-1-1 A du COMOFI et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.

(1) Assurance Moyens de Paiement est un contrat BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros. Siège social, 88 avenue de France 75641 PARIS Cedex 13 RCS Paris n° B 350 663 860. Distribué par la Caisse d'Épargne.

Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(2) Tarif en vigueur au 01/10/2019 (date d'édition de la brochure).

# SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs 2020  
aux Particuliers.....3

## 1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture .....	6
Relevés de compte .....	6
Tenue de compte.....	6
Services en agence.....	7
Services bancaires de base .....	8
Prestations de base .....	8

## 2 BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil.....	9
E-documents dont relevé de compte en ligne.....	9
Règlement SEPAMAIL.....	9
AlertEcureuil.....	9
Coffre-fort numérique .....	9
Libre service Ecureuil.....	9
Webprotexion.....	9
Service de sécurisation des opérations en ligne (SOL).....	9

## 3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes.....	10
Virements .....	13
Prélèvements SEPA/TIPSEPA.....	13
Chèques .....	14
Autres services.....	15

## 4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Initial, Confort, Optimal .....	16
Bouquet Liberté .....	19
Enjoy .....	21
Offres Satellis.....	22
Offre Coloc' .....	23
OCF (offre d'accompagnement de la clientèle en situation de fragilité financière) .....	24

## 5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention.....	25
Opérations particulières .....	25
Incidents de paiement .....	25
Frais divers.....	27
Plafonnements spécifiques.....	27

## 6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts.....	28
Crédits à la consommation .....	29
Crédits immobiliers .....	29

## 7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



Épargne bancaire.....	31
Placements financiers.....	32
Parts sociales.....	33
Services de gestion privée.....	33
Transaction sur l'or.....	33

## 8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



Assurances pour vous et vos proches..	34
Assurances pour vos biens .....	34
Assurances pour vous protéger au quotidien .....	34

## 9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



Frais de garantie .....	35
Recherche de document(s).....	35
Autres services.....	35
Coffre-fort.....	35
Frais de succession.....	35
Tarifcations spécifiques agence Enjoy.....	36
Tarifcations spécifiques agence mon banquier en ligne.....	36

## 10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Carte .....	37
Option internationale .....	37
Offre frontalière .....	37
Change manuel.....	37
Virements non SEPA .....	37
Chèques .....	38

## 11 NUMÉROS UTILES



Numéros utiles .....	39
----------------------	----

## 12 RÉSOUDRE UN LITIGE



Votre Caisse d'Épargne : votre interlocuteur privilégié .....	39
Votre recours en médiation : votre dernier recours en cas de litige ..	40

# 1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



## > OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

■ Ouverture/Clôture de compte .....	<b>Gratuit</b>
■ Désolidarisation du compte joint .....	<b>11,50 €</b>
■ Service d'aide à la mobilité bancaire	
- Vers la Caisse d'Épargne (Domilis) .....	<b>Gratuit</b>
- Vers une autre banque (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt).....	<b>Gratuit</b>

### À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

Grâce à ces services gratuits, la Caisse d'Épargne facilite vos démarches, conformément à la réglementation :

- pour vous accompagner dans votre nouvelle agence Caisse d'Épargne et simplifier vos démarches de transfert de compte lorsque vous changez de région,
- la Caisse d'Épargne effectue en votre nom les formalités afin que les prélèvements valides et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.

## > RELEVÉS DE COMPTE

■ Relevés de compte en ligne <sup>(1)</sup>	
- Périodicité mensuelle .....	<b>Gratuit</b>
- Autre périodicité par relevé supplémentaire .....	<b>1,00 €</b>
- Relevé annuel de frais .....	<b>Gratuit</b>
■ Relevés de compte au format papier	
- Périodicité Mensuelle .....	<b>Gratuit</b>
- Autre périodicité, par relevé supplémentaire .....	<b>1,15 €</b>
- Relevé de compte au guichet .....	<b>2,50 €</b>
■ Relevé annuel de frais .....	<b>Gratuit</b>

## > TENUE DE COMPTE

■ Tenue de compte <sup>(2)</sup> .....	<b>4,00 €/trimestre soit 16,00 €/an</b>
--	---

(1) Sous réserve de la souscription au service « e-Documents ».

(2) Applicables à partir de 4 opérations par trimestre.

## > SERVICES EN AGENCE

### VERSEMENT, RETRAIT

- Versement d'espèces au guichet de votre agence..... **Gratuit**
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ..... **Gratuit**
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice) ..... **3,00 €/opération**

## > COMPTE INACTIF

- Frais de tenue et de gestion de compte inactif<sup>(1)</sup> (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier)..... **30,00 €/an**

### DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

- Édition d'un RIB/RICE ou de l'IBAN..... **Gratuit**

### DÉFINITION : BIC et IBAN

Le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

(1) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevé annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.

# 1

## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

### > SERVICES BANCAIRES DE BASE ..... **Gratuit**

(services définis à l'article D. 312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte) :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- Un changement d'adresse par an,
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire,
- La domiciliation de virements bancaires,
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.),
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne,
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- La réalisation des opérations de caisse.

### > PRESTATIONS DE BASE

Au sens des articles L. 312-1 et D. 312-5 du code monétaire et financier (ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services) :

- L'ouverture et la clôture du compte ..... **Gratuit**
- La tenue du compte ..... **Tarifs standards<sup>(1)</sup>**
- Un changement d'adresse par an ..... **Gratuit**
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ..... **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires ..... **Gratuit**
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ..... **Gratuit**
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires ..... **Gratuit**
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance. **Tarifs standards<sup>(1)</sup>**
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) ..... **Gratuit**
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la Banque ..... **Gratuit**
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne ..... **Tarifs standards<sup>(1)</sup>**

(1) Se reporter aux tarifs indiqués dans la présente brochure.



# 2 BANQUE À DISTANCE



## > DIRECT ECUREUIL

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE  
(INTERNET<sup>(1)</sup>, TÉLÉPHONE FIXE<sup>(2)</sup>, SMS, ETC.) ..... **Gratuit**

> E-DOCUMENTS DONT RELEVÉ DE COMPTE EN LIGNE ..... **Gratuit**

## > RÈGLEMENT SEPAMAIL

- Réponse à une demande de règlement ..... **Gratuit**
- Émission d'un virement SEPA via Règlement SEPAmail ..... **Gratuit**

## > ALERTECUREUIL

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION  
DU COMPTE PAR SMS

- Formule individuelle ..... Jeunes (12-25 ans) **Gratuit** ..... **2,00 €/mois**
- Formule famille ..... **4,00 €/mois**

## > COFFRE-FORT NUMÉRIQUE<sup>(3)</sup>

(3 mois gratuits) ..... Jeunes (18-25 ans) **Gratuit** ..... **1,20 €/mois**

> LIBRE SERVICE ECUREUIL ..... **Gratuit**

(service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs  
et Bornes Libre Service Caisse d'Épargne)

> WEBPROTEXION ..... **Abonnement gratuit**

(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

> SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)

- Adhésion au service SOL sms ..... **Gratuit**

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

(2) 3241 Service gratuit + prix appel

(3) Service non commercialisé auprès des mineurs.

# 3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



## > CARTES (hors cotisation à une offre groupée de services)

### **DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

### **DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

### **DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte. Toutefois, par exception, certaines opérations de paiement pourront être réalisées sans contrôle du solde (par exemple : péages d'autoroutes ou de certains parkings...).

### **DÉFINITION : Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)**

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

## COTISATION CARTE

### Cartes de paiement

Carte	Visa Infinite <sup>(1)</sup>	Visa Platinum <sup>(1)</sup>	Visa Premier <sup>(1)</sup>	Visa Classic	Visa Classic à contrôle de solde	Visa Electron Sensea
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	-	-	-	-	41,00 €/an	41,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	-	-	130,00 €/an	42,00 €/an	-	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	320,00 €/an	210,00 €/an	130,00 €/an	42,00 €/an	-	-

- Carte Bancaire Rechargeable MasterCard **réservée aux 12-17 ans** ..... **Gratuit**
- Réédition du code carte ..... **1,50 €/réédition**
- Rechargement occasionnel ..... **Gratuit**
- Cotisation annuelle au rechargement programmé ..... **3,00 €/an**

(1) Carte non commercialisée aux mineurs.

## Cartes de retrait

■ Carte de retrait nationale <sup>(1)</sup> .....	<b>27,00 €/an</b>
■ Carte Equilibra Interbancaire <sup>(1)</sup> ou carte Nomea .....	<b>25,00 €/an</b>
■ Carte Equilibra sans code.....	<b>25,00 €/an</b>
■ Carte Nomade.....	<b>16,00 €/an</b>
■ Carte Tribu Cirrus <sup>(1)</sup> .....	<b>16,00 €/an</b>
■ Carte Tribu <sup>(1)</sup> .....	<b>14,00 €/an</b>

## Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)<sup>(2)(3)</sup>

### À SAVOIR

Avec la carte IZicarte<sup>(2)</sup>, vous pouvez choisir de faire vos paiements et retraits, soit au comptant, soit à crédit grâce au crédit renouvelable associé à la carte. Vous pouvez également bénéficier d'une extension de garantie constructeur pour certains achats effectués avec cette carte !

Carte	Visa Platinum IZicarte	Visa Premier IZicarte	Visa Classic IZicarte
Carte de paiement internationale à débit immédiat	-	<b>130,00 €/an</b>	<b>42,00 €/an</b>
Carte de paiement internationale à débit différé	<b>210,00 €/an</b>	<b>130,00 €/an</b>	<b>42,00 €/an</b>

## Carte de crédit<sup>(3)</sup>

■ Carte Teoz <sup>(1)(2)</sup> (carte associée à un crédit renouvelable) .....	<b>18,00 €/an</b>
--	-------------------

## PAIEMENTS PAR CARTE

■ Paiement par carte en euro dans la zone euro .....	<b>Gratuit</b>
■ Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque)	
- Commission fixe .....	<b>2,00 €/paiement</b>
- Commission proportionnelle .....	<b>2,90 %</b>
- Maximum de perception .....	<b>7,00 €/paiement</b>

## RETRAITS D'ESPÈCES

**Retraits en euro** (dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans la zone euro) :

■ Retrait d'espèces au Distributeur Automatique d'une Caisse d'Épargne .....	<b>Gratuit</b>
■ Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un Distributeur Automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) :	

Carte	Visa Electron Sensea, Visa Classic, Visa Classic à Contrôle de solde et Visa Classic IZicarte <sup>(2)</sup>	Visa Premier et Visa Premier IZicarte <sup>(2)</sup>	Visa Platinum, Visa Platinum IZicarte <sup>(2)</sup> et Visa Infinite, Carte bancaire rechargeable
Jusqu'à 3 retraits dans le mois	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	-
À partir du 4 <sup>e</sup> retrait dans le mois	<b>1,00 €/retrait</b>	<b>1,00 €/retrait</b>	-
Retraits illimités dans le mois	-	-	<b>Gratuit</b>

(1) Arrêt de commercialisation.

(2) IZicarte et Teoz sont des produits de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

(3) Service non commercialisé aux mineurs.

# 3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Retraits SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au Distributeur Automatique d'une Caisse d'Épargne)..... **1,00 €/retrait**

## Retraits en devises :

	Frais par retrait d'espèces à un Distributeur automatique d'une autre banque
Commission proportionnelle	<b>2,90 %</b>
Commission fixe	<b>3,30 €</b>

## SERVICES LIÉS AUX RETRAITS D'ESPÈCES

- Service retraits déplacés illimités ..... **1,25 €/mois**
  - Gratuité des retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)
- Service retraits déplacés à l'international<sup>(1)</sup> (**Offre réservée aux 12-25 ans**) ..... **1,10 €/mois**
  - Gratuité des retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale et 4 retraits en devises gratuits par mois)

## LES AUTRES SERVICES CARTES

- Réédition/réactivation de code confidentiel (hors Carte Bancaire Rechargeable MasterCard)..... **10,00 €**
- Frais de renouvellement exceptionnel de carte suite perte ou vol (hors Carte Bancaire Rechargeable MasterCard) ..... **13,35 €/renouvellement**
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement
  - En agence ou par téléphone ..... **10,00 €/opération**
  - Sur internet..... **Gratuit**
- Frais d'envoi de carte en recommandé ..... **10,00 €**
- Frais de destruction de la carte lorsqu'elle n'est pas retirée en agence dans les 2 mois ..... **7,50 €**

## Services de paiements électroniques

- E-carte bleue<sup>(2)</sup> ..... **12,00 €/an**
- S-money ..... **Gratuit<sup>(3)</sup>**
- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne ..... **Gratuit**

## Choix du visuel - visuel de collection permanente

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic ..... **11,00 €<sup>(5)</sup>**
- Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier ..... **Gratuit<sup>(6)</sup>**
- Carte Bancaire Rechargeable ..... **6,00 €<sup>(5)</sup>**

## Choix du visuel - visuel personnel

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic ..... **13,00 €<sup>(5)</sup>**

(1) Arrêt de commercialisation.

(2) Service non commercialisé aux mineurs.

(3) Mise en service gratuite; certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-money.

(4) Option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé et Visa Platinum uniquement.

(5) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(6) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 11,00 € au-delà.

## >VIREMENT SEPA<sup>(1)</sup>

### DÉFINITION :

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte à titre occasionnel.

### FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

	Au guichet de l'agence ou par téléphone	Via internet (Direct Ecureuil Internet)	Via application mobile
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Virement SEPA permanent	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Virement SEPA instantané occasionnel jusqu'à 300 €	<b>1,00 €</b>	-	<b>Gratuit</b>
Virement SEPA instantané occasionnel au-delà 300 €	<b>1,00 €</b>	-	<b>1,00 €</b>

### FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

	Au guichet de l'agence ou par téléphone	Via internet (Direct Ecureuil Internet)	Via application mobile
Virement SEPA occasionnel	<b>3,90 €</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Virement SEPA permanent	<b>1,50 €</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Virement SEPA instantané occasionnel jusqu'à 300 €	<b>3,90 € + 1,00 €</b>	-	<b>Gratuit</b>
Virement SEPA instantané occasionnel au-delà 300 €	<b>3,90 € + 1,00 €</b>	-	<b>1,00 €</b>

### AUTRES OPÉRATIONS

- Frais d'annulation ou de modification d'un virement avant émission..... **Gratuit**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort ..... **15,75 €**
- Ajout/suppression d'un bénéficiaire pour un virement ..... **Gratuit**
- Réception d'un virement ..... **Gratuit**

## > PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIPSEPA

### PRÉLÈVEMENTS SEPA

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ..... **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA..... **Gratuit**

### OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT SEPA

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements ..... **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA..... **30,50 €**

(1) SEPA (Single Euro Payments Area) : Espace unique de paiements en euros. Comprend les pays de l'Union européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco, Saint-Marin, État du Vatican et, Principauté d'Andorre.

# 3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

	En agence	Sur Internet
Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (Créanciers non autorisés)	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS)	<b>15,75 €</b>	<b>Gratuit</b>
Ajout d'un émetteur à sa Liste Blanche (Créanciers autorisés)	<b>15,75 €</b>	-

## DÉFINITION : ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National Émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

## DÉFINITION : RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

## ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

- Ouverture du service d'émission de prélèvement ..... **Gratuit**
- Création, modification et gestion du mandat ..... **Gratuit**
- Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement ..... **Gratuit**
- Émission d'un prélèvement SEPA ..... **Gratuit**
- Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis ..... **15,75 €**
- Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis ..... **15,75 €**

### TIPSEPA

- Paiement d'un TIPSEPA ..... **Gratuit**

## > CHÈQUES

- Mise à disposition de chéquier à l'agence ..... **Gratuit**
- Paiement d'un chèque ..... **Gratuit**
- Renouvellement automatique de chéquier ..... **Gratuit**
- Frais d'envoi de chéquier
  - Envoi par lettre recommandée ..... **10,00 €**
  - Envoi par courrier simple ..... **1,50 €**
- Émission d'un chèque de banque en agence ..... **12,80 €**
- Remise de chèque(s) ..... **Gratuit**
  - Remise de chèque(s) compensable en France : date de valeur = J + 1 ouvré<sup>(1)</sup>  
(J : date de comptabilisation)

## DÉFINITION : La date de valeur

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

- Délai d'encaissement<sup>(2)</sup> ..... **J + 15 jours ouvrés maximum**

(1) Date de valeur : J+1 jour ouvré (J=jour de l'opération). Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

(2) Délai d'encaissement : la CEBFC se réserve le droit d'appliquer un délai maximum de 15 jours ouvrés pour les chèques émis en France et en euros et un délai de 21 jours pour les chèques étrangers émis en euros ou en devises.

## DÉFINITION : Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement.

Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé, le délai peut être de 15 jours ouvrés, sauf situation particulière dûment motivée et justifiant l'application d'un délai supérieur. La provision est alors indisponible.

## DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois..... **7,50 €**

## OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ..... **16,50 €/par chèque**
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur ..... **25,50 €/par chéquier**

## > AUTRES SERVICES

### SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(chèques de banque, émission de virements SEPA sur tous canaux, virements, prélèvements (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte) ..... **2,75 €/mois**

### ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix ..... **13,20 €/an**
- Eparplus ..... **13,20 €/an**

## À SAVOIR

- Eparfix permet de programmer les virements et d'épargner automatiquement. Vous pouvez ainsi épargner votre argent sans avoir à y penser, en choisissant le montant, la date des virements et les comptes concernés.
- Eparplus vous permet de mettre en place des virements automatiques d'un compte possédant des excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne souscrits auprès de la Caisse d'Épargne.

## OPTION INTERNATIONALE<sup>(1)</sup>

	Formule 1 : Voyage		Formule 2 : Séjour		Formule 3 : Séjour +	
	Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %	
	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro
Retrait par carte	Illimités <sup>(2)</sup>	3/mois <sup>(3)</sup>	Illimités <sup>(2)</sup>	4/mois <sup>(3)</sup>	Illimités <sup>(2)</sup>	Illimités <sup>(2)(3)</sup>
Paiement par carte	Illimités <sup>(2)</sup>	10/mois	Illimités <sup>(2)</sup>	Illimités <sup>(2)</sup>	Illimités <sup>(2)</sup>	Illimités <sup>(2)</sup>
Virements	Illimités <sup>(4)</sup>	-	Illimités <sup>(4)</sup>	1/mois <sup>(5)</sup>	Illimités <sup>(4)</sup>	1/mois <sup>(5)</sup>
Tarification	4,00 €/mois		16,00 €/mois		18,00 €/mois	
Engagement	1 mois <sup>(6)</sup>		2 mois <sup>(6)</sup>		2 mois <sup>(6)</sup>	

(1) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.

(2) Dans la limites des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(4) Virements SEPA gratuits et illimités depuis votre espace personnel de Banque à Distance.

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant.



(6) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour les formules 2 - Séjour et 3 Séjour +.

# 4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



## > INITIAL, CONFORT, OPTIMAL (Cotisation mensuelle)

Ces offres sont composées des services suivants :

		Formule Initial	
Fourniture d'une Carte bancaire (Cartes disponibles <sup>(1)</sup> )			
	Visa Classic à contrôle de solde <sup>(2)</sup>	Visa Classic <sup>(3)</sup> ou Visa Classic IZICARTE <sup>(4)</sup>	Débit Immédiat ou Débit Différé
Autres services inclus dans l'offre	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil</li> <li>■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique</li> <li>■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil</li> <li>■ Un chéquier<sup>(5)</sup></li> <li>■ Les services EPARFIX et EPARPLUS</li> <li>■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne</li> <li>■ Tenue de compte</li> <li>■ Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé)</li> <li>■ Autorisation de découvert<sup>(5)</sup></li> </ul>		
Formule Famille <sup>(6)</sup>	<b>12,00 €/mois</b>		
Formule individuelle <sup>(7)</sup>	<b>6,00 €/mois</b>		
Formule individuelle Jeunes jusqu'à 28 ans	<b>50 %</b>		
Formule individuelle Jeunes Mineurs	<b>1,00 €/mois</b>	<b>non accessible</b>	
Formule Individuelle ou Famille souscrite à titre privé par un client Professionnel <sup>(8)</sup>	<b>50 %</b>		

(1) Parmi les cartes disponibles : si formule individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation systématique) est également commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) Les Cartes Visa Classic ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) Izicarte est un produit de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Service non commercialisé auprès des mineurs.




(5) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne - service non commercialisé auprès des mineurs.

(6) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacune d'un compte de dépôt (un compte individuel par client ou un compte joint...). Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.

(7) Si fourniture d'une 2<sup>e</sup> carte au choix : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

(8) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'une offre groupée de services, destinée à leur activité professionnelle au sein de la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté.



<b>Formule Confort</b>			
<b>Fourniture d'une Carte bancaire (Cartes disponibles<sup>(1)</sup>)</b>			
	Visa Classic à contrôle de solde <sup>(2)</sup>	Visa Classic <sup>(3)</sup> ou Visa Classic IZICARTE <sup>(4)</sup> Débit Immédiat ou Débit Différé	Visa Premier <sup>(3)</sup> ou Visa Premier IZICARTE <sup>(4)</sup> Débit Immédiat ou Débit Différé
<b>Autres services inclus dans l'offre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil</li> <li>■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique</li> <li>■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil</li> <li>■ Un chéquier<sup>(5)</sup></li> <li>■ Les services EPARFIX et EPARPLUS</li> <li>■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne</li> <li>■ Tenue de compte</li> <li>■ Des retraits d'espèces illimités aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et des autres banques (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé)</li> <li>■ Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 500 € de découvert autorisés<sup>(5)</sup></li> <li>■ Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)<sup>(6)</sup></li> </ul>		
<b>Formule Famille<sup>(7)</sup></b>	<b>14,00 €/mois</b>		<b>19,00 €/mois</b>
<b>Formule individuelle<sup>(8)</sup></b>	<b>9,00 €/mois</b>		<b>14,00 €/mois</b>
<b>Formule individuelle Jeunes jusqu'à 28 ans</b>	<b>50 %</b>		
<b>Formule individuelle Jeunes Mineurs</b>	<b>50 %</b>	<b>non accessible</b>	<b>non accessible</b>
<b>Formule Individuelle ou Famille souscrite à titre privé par un client Professionnel<sup>(9)</sup></b>	<b>50 %</b>		

(1) Parmi les cartes disponibles : Si formule individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation systématique) est également commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) Les Cartes Visa Classic et Visa Premier ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne - service non commercialisé auprès des mineurs.





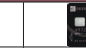
(6) L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

(7) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacésés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacune d'un compte de dépôt (un compte individuel par client ou un compte joint...). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.

(8) Si fourniture d'une 2<sup>e</sup> carte au choix : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

(9) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs âgés d'au moins 18 ans, d'une offre groupée de services, destinée à leur activité professionnelle au sein de la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté.

# 4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

Formule Optimal					
Fourniture d'une Carte bancaire (Cartes disponibles <sup>(1)</sup> )					
	Visa Classic à contrôle de solde <sup>(2)</sup>	Visa Classic <sup>(3)</sup> ou Visa Classic IZICARTE <sup>(4)</sup> Débit immédiat ou Débit différé	Visa Premier <sup>(3)</sup> ou Visa Premier IZICARTE <sup>(4)</sup> Débit immédiat ou Débit différé	Visa Platinum <sup>(3)</sup> ou Visa Platinum IZICARTE <sup>(4)</sup> Débit Différé	Visa Infinite <sup>(3)</sup> Débit différé
Autres services inclus dans l'offre	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil</li> <li>■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique</li> <li>■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil</li> <li>■ Un chéquier<sup>(5)</sup></li> <li>■ Les services EPARFIX et EPARPLUS</li> <li>■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne</li> <li>■ Tenue de compte</li> <li>■ Le service Option Internationale - Formule 3 Séjour +</li> <li>■ Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 1 000 € de découvert autorisé<sup>(5)</sup></li> <li>■ Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et des autres banques (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé)</li> <li>■ Des virements SEPA instantanés (Instant Payment), sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé</li> <li>■ Accès à un conseiller par téléphone sur des horaires étendus</li> <li>■ Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)<sup>(6)</sup></li> <li>■ Paiements &amp; Retraits illimités à l'International sans frais (hors commission de change en dehors de la zone euros)</li> </ul>				
Formule Famille <sup>(7)</sup>	27,00 €/mois			34,00 €/mois	44,00 €/mois
Formule individuelle <sup>(8)</sup>	20,00 €/mois			25,00 €/mois	35,00 €/mois
Formule individuelle Jeunes jusqu'à 28 ans	50 %				
Formule individuelle Jeunes Mineurs	50 %	non accessible	non accessible	non accessible	non accessible
Formule Individuelle ou Famille souscrite à titre privé par un client Professionnel <sup>(9)</sup>	50 %				

(1) Parmi les cartes disponibles : Si formule individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum, 2 cartes Visa ou 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) Les Cartes Visa Classic, Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne - service non commercialisé auprès des mineurs.

(6) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacune d'un compte de dépôt (un compte individuel par client ou un compte joint...). Les enfants bénéficient de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.

(7) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint...). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficient de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.

(8) Si fourniture d'une 2<sup>e</sup> carte au choix : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

(9) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'une offre groupée de services, destinée à leur activité professionnelle au sein de la Caisse d'Epargne Bourgogne Franche-Comté.

## ➤ BOUQUET LIBERTÉ (CETTE OFFRE N'EST PLUS COMMERCIALISÉE)

L'offre Bouquet Liberté se compose d'un socle de services essentiels\* avec la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

### SERVICES ESSENTIELS

						
Cotisation à une offre groupée de service de service (mensuelle)**	Visa Electron Sensea	Visa Classic <sup>(1)</sup> ou Visa IZICarte Classic <sup>(2)</sup> à débit immédiat	Visa Classic ou Visa IZICarte Classic <sup>(2)</sup> à débit différé	Visa Premier ou Visa IZICarte Premier à débit immédiat ou différé	Visa Platinum <sup>(3)</sup> ou Visa IZICarte Platinum	Visa Infinite <sup>(3)</sup>
<b>Une carte au choix</b>						
Tarif standard	<b>9,00 €</b>	<b>9,00 €</b>	<b>9,00 €</b>	<b>15,20 €</b>	<b>22,00 €</b>	<b>32,00 €</b>
<b>Tarifs jeunes</b>						
12-17 ans	<b>1,00 €</b>	<b>1,00 €</b>				
18-21 ans	<b>2,00 €</b>	<b>2,00 €</b>	<b>2,00 €</b>	<b>4,00 €</b>	<b>5,00 €</b>	<b>8,00 €</b>
22-25 ans	<b>4,00 €</b>	<b>4,00 €</b>	<b>4,00 €</b>	<b>8,00 €</b>	<b>10,00 €</b>	<b>16,00 €</b>

<b>Des services inclus dans le socle</b>
Compte de dépôt (simple ou joint)
Tenue de compte
Relevé de compte numérique (ou papier)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (assurance sur Compte formule Individuelle <sup>(4)</sup> ou formule Famille <sup>(4)(5)(6)(7)</sup> )
Une autorisation de découvert <sup>(7)</sup>
Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)
Un service d'épargne automatique
Chéquier <sup>(7)</sup>
Un forfait de retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Épargne <sup>(8)</sup>

\* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, le nombre de retraits d'espèces gratuits par mois hors distributeurs automatique de billets du réseau Caisse d'Épargne dépend du type de carte. Voir la rubrique Retraits d'espèces.

\*\* La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs à partir de 16 ans.

(2) IZICarte est un produit de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte non commercialisée auprès de mineurs.

(3) Ces cartes sont non commercialisées auprès des mineurs.

(4) L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur

(5) Pour les offres Bouquet Liberté souscrites avec une Assurance sur Compte en formule Famille, une facturation complémentaire de 11,40 €/an soit 0,95 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(7) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(8) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

# 4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

Avantages couples et offres supplémentaires	
Votre 2 <sup>e</sup> Bouquet Liberté (carte de même niveau ou de niveau inférieur) ou celui de votre conjoint :	<b>50 % de réduction<sup>(1)</sup></b>
2 <sup>e</sup> carte dans votre Bouquet Liberté joint <span style="float: right;">Jeunes (18-25 ans) -50 %</span>	
Deuxième Carte Visa Electron Senséa ou carte Visa Classic ou Izicarte Visa classic, débit différé ou immédiat	<b>1,50 €</b>
Deuxième Carte Visa Premier, Izicarte Premier, Platinum, Platinum Izicarte ou Visa Infinite	<b>50 % de réduction sur le tarif de la carte à l'unité</b>

## SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

SERVICES « DU QUOTIDIEN »	
	TARIF MENSUEL À L'UNITÉ
Retraits déplacés illimités par carte	<b>1,25 €</b>
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 12 à 25 ans) Arrêt de commercialisation	<b>1,10 €</b>
Option Internationale - Formule 1 : Voyage	<b>4,00 €</b> <span style="float: right;">Jeunes (12-25 ans) -50 %</span>
Option Internationale - Formule 2 : Séjour	<b>16,00 €</b> <span style="float: right;">Jeunes (12-25 ans) -50 %</span>
Opérations courantes illimitées <sup>(2)</sup>	<b>2,75 €</b>
Service franchise d'agios <sup>(3)</sup> (Se référer aux conditions particulières connaître le montant de la franchise d'agios applicable au moment de la souscription)	<b>2,00 €</b>
Coffre-fort numérique <sup>(2)</sup>	<b>1,20 €</b> <span style="float: right;">Jeunes (18-25 ans) Gratuit</span>
AlertEcureuil Formule Individuelle	<b>2,00 €</b> <span style="float: right;">Jeunes (12-25 ans) Gratuit</span>
AlertEcureuil Formule Famille <sup>(2)</sup>	<b>4,00 €</b>
e-Carte Bleue <sup>(2)</sup>	<b>1,00 €</b>
SERVICES « ASSURANCES » <sup>(3)(4)</sup>	
	TARIF ANNUEL
Protection Juridique	Dont 4,00 € de frais de gestion <b>86,68 €</b>
Sécur'Média Individuelle - Formule 1	Dont 3,00 € de frais de gestion <b>42,60 €</b>
Sécur'Média Individuelle - Formule 2	Dont 3,00 € de frais de gestion <b>84,60 €</b>
Sécur'Média Famille - Formule 1	Dont 3,00 € de frais de gestion <b>61,60 €</b>
Sécur'Média Famille - Formule 2	Dont 3,00 € de frais de gestion <b>115,60 €</b>
Assurance sur Epargne	Dont 3,00 € de frais de gestion <b>27,00 €</b>
<b>1 service</b>	<b>2 services</b>
10 % de remise sur le prix à l'unité	15 % de remise sur leur prix à l'unité
	<b>3 services</b>
	20 % de remise sur leur prix à l'unité

(1) Réduction sur la cotisation hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

(2) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(3) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(4) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur

## ➤ ENJOY

L'offre Enjoy est une offre groupée de services réservée aux clients de l'agence à distance ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel. L'offre ENJOY comprend les produits et services suivants :

- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique\*,
- Tenue de compte,
- Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) et à autorisation systématique : Carte Visa Classic à contrôle de solde,
- Un chéquier<sup>(1)</sup> (sur demande)\*,
- L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet et Mobile\*,
- Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne)\*,
- Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne\*,
- 3 retraits d'espèces gratuits (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale\*)
- L'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass\*,
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil formule individuelle,
- Le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne),
- Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur Internet\*,
- Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic à contrôle de solde :
  - l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne\*,
  - la réédition/réactivation du code confidentiel,
  - les frais d'opposition (blocage) de la carte\*,
  - la re-fabrication de la carte avant échéance,
  - les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte.

Cotisation à une offre groupée de services (offre ENJOY)..... **2,00 €/mois**  
**soit 24,00 €/an**

\* Services gratuits à l'unité.

(1) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.

# 4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

## > OFFRES SATELLIS

### SATELLIS AUTONOMIE ET SATELLIS AUTONOMIE PLUS

Satellis Autonomie est une offre groupée de services\* réservée aux personnes mineures et majeures protégées comprenant: un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (Assurance Moyens de paiement<sup>(1)</sup>), le Service Opposition<sup>(1)</sup>, Satellis Assurance<sup>(1)</sup>, un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement à autorisation systématique).

Cotisation à une offre groupée de services	Forfait Satellis Autonomie	Forfait Satellis Autonomie Plus
Carte Equilibra avec code** ou carte Nomea	<b>2,75 €/mois soit 33,00 €/an</b>	
Carte Equilibra sans code	<b>2,75 €/mois soit 33,00 €/an</b>	
Carte Visa Electron Sensea		<b>5,50 €/mois soit 66,00 €/an</b>

### SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL

(ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Satellis Essentiel	Satellis Essentiel Plus	Satellis Intégral	Votre 2 <sup>e</sup> carte
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) / Carte Visa Electron Sensea	<b>9,00 €/mois soit 108,00 €/an</b>	<b>10,00 €/mois soit 120,00 €/an</b>		<b>1,75 €/mois</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic ou Visa Classic IZICARTE <sup>(2)</sup> à débit immédiat ou différé	<b>9,00 €/mois soit 108,00 €/an</b>	<b>10,00 €/mois soit 120,00 €/an</b>		<b>1,75 €/mois</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Premier ou Visa Premier IZICARTE <sup>(2)</sup> à débit immédiat ou différé			<b>15,20 €/mois soit 182,40 €/an</b>	<b>5,42 €/mois</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Carte Visa Infinite			<b>32,00 €/mois soit 384,00 €/an</b>	<b>13,33 €/mois</b>

\* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

\*\* Arrêt de commercialisation.

(1) Assurance Moyens de Paiement, est un contrat BPCE Assurance, entreprise régie par le Code des assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros. Siège social, 88 avenue de France 75641 PARIS Cedex 13 RCS Paris n° B 350 663 860. Distribué par la Caisse d'Épargne. BPCE - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13 RCS Paris n° 493 455 042. Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(2) IZICARTE est un produit de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Carte non commercialisée auprès des mineurs.

## FUTEO 18-25 ANS, SATELLIS 16/17, COMPTE TRIBU, SOLUTION 16/17

(ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Futéo	Solution 16/17	Compte Tribu	Satellis Jeunes 16/17
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) / Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/mois	1,00 €/mois		1,00 €/mois
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) / Carte Visa Classic à débit immédiat <sup>(1)</sup>	1,00 €/mois	1,00 €/mois		1,00 €/mois
Fourniture d'une Carte Tribu Cirrus			1,00 €/mois	1,00 €/mois

### > OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' est composée\* d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.).

Cotisation à une offre groupée de services	
Sans Carte de paiement	1,00 €/mois
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) / Carte Visa Electron Senséa	1,00 €/Carte/mois

\* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

(1) La carte Visa Classic est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

## ➤ OCF (OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- la tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt,
- fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Visa Electron Sensea,
- le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte,
- quatre émissions de virements mensuels SEPA<sup>(1)</sup> dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA<sup>(1)</sup> en nombre illimité,
- deux chèques de banque<sup>(1)</sup> par mois,
- abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement,
- abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS sur le niveau du solde du compte,
- la fourniture de relevés d'identités bancaires,
- le plafonnement spécifique des commissions d'intervention par opération prévu à l'article R. 312-4-2,
- le plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte<sup>(2)</sup> fixé à 16,50 €/mois,
- Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- un changement d'adresse une fois par an.

Cotisation à une offre groupée de services « OCF » ..... **3,00 €/mois**  
**soit 36,00 €/an**

Cotisation pour une seconde carte de débit  
(carte de paiement à autorisation systématique) : Visa Electron Sensea ..... **1,75 €/mois**  
**soit 21,00 €/an**

(1) Services non commercialisés aux mineurs.

(2) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, les frais de lettre d'information pour prélèvement sans provision, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.



# 5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



## DÉFINITION : Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

### > COMMISSION D'INTERVENTION

- Par opération ..... **8,00 €**
  - Dans la limite du plafond mensuel de ..... **80,00 €**
- Pour les détenteurs de l'Offre d'Accompagnement de la Clientèle en situation de fragilité financière (OCF)
- Par opération ..... **4,00 €**
  - Dans la limite du plafond mensuel de<sup>(1)</sup> ..... **16,50 € relatif aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte**
- Pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF
- Par opération ..... **8,00 €**
  - Dans la limite du plafond mensuel de<sup>(1)</sup> ..... **25,00 € relatif aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte**
- Pour les bénéficiaires des Services Bancaires de Base
- Par opération ..... **4,00 €**
  - Dans la limite du plafond mensuel de ..... **20,00 €**

## DÉFINITION : Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

### > OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie administrative à tiers détenteur (10 % du montant de la saisie) ... **Plafond fixé à 100,00 €<sup>(2)</sup>**
- Saisies-attribution/Saisies conservatoires ..... **100,00 €<sup>(2)</sup>**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ..... **25,00 €**

### > INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 par jour)..... **7,50 €**
- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision (maximum 1 par jour)..... **7,50 €**

## DÉFINITION : Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

Le compte est débité des frais perçus par la banque quand elle informe le client, par lettre, qu'il a émis un chèque sans provision.

(1) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, les frais de lettre d'information pour prélèvement sans provision, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

(2) Ces frais ne sont pas soumis à TVA

# 5

## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

### INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire pour perte, vol ou usage frauduleux ou par la banque pour usage abusif ..... **Gratuit**
- Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à incident de paiement par carte ..... **20,00 €**
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ..... **28,00 €**

### REJET DE CHÈQUE

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
  - Chèque inférieur ou égal à 50 € ..... **22,00 €/rejet<sup>(1)</sup>**
  - Chèque supérieur à 50 € ..... **42,00 €/rejet<sup>(1)</sup>**
- Frais dans la limite d'un plafond journalier de ..... **100,00 €**

#### **DÉFINITION : Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision**

Le compte est débité des frais forfaitaires perçus par la banque pour un rejet de chèque pour défaut ou insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- Les frais de dossier,
- Les frais de rejet de chèque,
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client),
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire,
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction,
- La déclaration BDF (Banque de France),
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire,
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire,
- Les frais de blocage de provision pour régularisation,
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement.

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

## REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>(1)(2)</sup>
  - Prélèvement inférieur à 20 € ..... **Montant de l'opération**
  - Prélèvement supérieur ou égal à 20 € ..... **12,00 €/rejet<sup>(1)</sup>**
  - Frais dans la limite du plafond mensuel de ..... **10 rejets**
- Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>(2)</sup> pour les clients détenteurs de l'OCF
  - Si montant de l'opération inférieur à 20 € ..... **Montant de l'opération plafonné à 6,00 €**
  - Si montant de l'opération supérieur ou égal à 20 € ..... **6,00 € par rejet<sup>(1)</sup>**
  - Frais dans la limite du plafond de ..... **16,50 €/mois<sup>(1)</sup>**
- Réduction de 50% sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision<sup>(2)</sup> pour les clients bénéficiaires des Services Bancaires de Base (SBB) :
  - Si montant de l'opération inférieur à 20 € ..... **Montant de l'opération plafonné à 6,00 €**
  - Si montant de l'opération supérieur ou égal à 20 € ..... **6,00 € par rejet<sup>(1)</sup>**
  - Frais dans la limite d'un plafond de tarification de **3 opérations par mois**.

### DÉFINITION : Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision

Le compte est débité des frais perçus par la banque quand le solde disponible du compte est insuffisant pour régler le montant du prélèvement présenté au paiement par le créancier et que l'opération est rejetée.

## REJET DE VIREMENT

- Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision ..... **Gratuit**
- Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ..... **Gratuit**

Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

### DÉFINITION : Coordonnées bancaires

RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

## > FRAIS DIVERS

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, ..... **7,50 €<sup>(3)</sup>**
- Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé ..... **10,00 €<sup>(3)</sup>**
- Frais d'information de la Banque de France pour chèque payé en période d'interdiction ..... **23,00 €/chèque**

## > PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES\*

- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte\* pour les clients détenteurs de l'OCF ..... **Plafonnement de 16,50 €/mois**
- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte\* pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF au titre des articles L. 312-1-3 et R. 312-4-3 du code monétaire et financier ..... **Plafonnement de 25,00 €/mois**

\*Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

(2) Frais applicables aux prélèvements SEPA, TIPSEPA et télé-règlement et aux prélèvements liés à une échéance de prêt.

(3) Frais de poste inclus

# 6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



## DÉFINITION : Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs

Non compris dans le TAEG, s'applique pour tous les découverts (autorisés ou non autorisés) si le solde moyen débiteur du compte est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service Franchise d'agios ou le service Exonération d'agios a été souscrit.

## DÉFINITION : TAEG

Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

## DÉFINITION : Intérêts débiteurs (Agios)

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

## > DÉCOUVERTS<sup>(1)</sup>

### Autorisation de découvert<sup>(2)</sup> permanente ..... Taux de l'usure moins 4 points<sup>(3)</sup>

■ Frais de gestion ..... 16,00 €/an

Pour exemple au 01/07/2019 : pour une utilisation du découvert de 1 000 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur de 17,08 %, le TAEG ressort à 18,21 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation, sera indiqué sur vos relevés de compte.

### Autorisation de découvert<sup>(2)</sup> ponctuelle ..... Taux de l'usure moins 4 points<sup>(3)</sup>

■ Frais de gestion ..... 16,00 €

Pour exemple au 01/07/2019 : pour une utilisation du découvert de 4 000 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, au taux débiteur de 8,49 %, le TAEG ressort à 8,76 %. Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.

### Découvert non autorisé ..... Taux de l'usure<sup>(3)</sup>

Dépassement non autorisé du solde du compte ou du découvert convenu.

Pour exemple au 01/07/2019 : pour une utilisation d'un découvert non autorisé ou d'un dépassement de découvert de 1 000 €, pendant une durée de 30 jours consécutifs, le taux de l'usure est de 21,08 %.

Le TAEG réel, fonction de votre utilisation sera indiqué sur vos relevés de compte.

### Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs ..... 4,00 €/trimestre

Non compris dans le TAEG, s'applique pour tous types de découvert (dans ou hors forfait) dont le montant utilisé est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Ne s'applique pas si le service franchise d'agios ou le service exonération d'agios a été souscrit.

### SERVICE FRANCHISE D'AGIOS ..... 2,00 €/mois

(service permettant de bénéficier d'une exonération des agios à concurrence du montant de la franchise défini dans les Conditions Particulières spécifiques à ce service)

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne.

(2) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs.

(3) Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence et sur le site internet [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr).

## SERVICE EXONÉRATION D'AGIOS

(service permettant de bénéficier d'une exonération des intérêts débiteurs dans le cadre de l'autorisation de découvert n'excédant pas un montant défini)

- Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 500 € ..... **3,50 €/mois**
- Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 1 000 € ..... **6,60 €/mois**

## > CRÉDITS À LA CONSOMMATION<sup>(1)(2)</sup>

### CRÉDIT RENOUELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement<sup>(3)</sup> qui en fixe les conditions tarifaires.

#### PRÊTS PERSONNELS

- Frais de dossier en % du montant emprunté ..... **1,00 %**
- Minimum de perception ..... **75,00 €**
- Maximum de perception ..... **325,00 €**

#### PRÊTS VÉHICULE ÉLECTRIQUE

- Frais de dossier en % du montant emprunté ..... **Gratuit**

#### PRÊTS PERSONNELS RÉSERVÉS AUX JEUNES DE 18 À 28 ANS

- Frais de dossier en % du montant emprunté :
  - Crédit 1<sup>er</sup> véhicule ..... **0,50 %**
  - Minimum de perception ..... **37,00 €**
  - Maximum de perception ..... **50,00 €**
  - Crédits étudiants et apprentis ..... **Gratuit**
  - Crédit micro portable étudiant ..... **Gratuit**
  - Crédit « Permis à un Euro par jour » ..... **Gratuit**

#### PRESTATIONS DIVERSES<sup>(4)</sup>

- Frais pour remboursement anticipé d'un montant supérieur à 10 000 €<sup>(5)</sup> (en % du capital restant dû) :
  - Date de fin de contrat inférieure ou égale à un an ..... **0,50 %**
  - Date de fin de contrat supérieure à 1 an ..... **1,00 %**
- Simulation de décompte de remboursement anticipé ..... **Gratuit**
- Réédition de tableau d'amortissement ..... **Gratuit**
- Remboursement périodique du prêt ..... **Gratuit**
- Mainlevée hypothécaire ..... **88,00 €**
- Mainlevée autres garanties ..... **90,00 €**

## > CRÉDITS IMMOBILIERS<sup>(6)</sup>

- FRAIS DE DOSSIER** (% du montant emprunté) ..... **1,00 %**
  - Minimum de perception ..... **400,00 €**
  - Maximum de perception ..... **950,00 €**

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(3) Izicarte et Teoz sont des produits de BPCE Financement, Société Anonyme au capital de 73 801 950 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n°439 869 587 et ayant son siège social au 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 PARIS CEDEX 13. Sous réserve d'acceptation par BPCE Financement et après expiration du délai légal de rétractation.

(4) Hors cas de défaillance de l'emprunteur.

(5) Conformément à l'article L. 312-34 du Code de la consommation et sous réserve des conditions contractuelles.

(6) Sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit immobilier pour l'acquisition d'une résidence principale ou secondaire, le financement de parts de société civile d'attribution, pour un financement locatif, ... par votre Caisse d'Épargne locale, prêteur. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

## AVENANT À UN CRÉDIT IMMOBILIER

- Avenant pour réaménagement de taux ..... **1,50 % du capital restant dû**
- Avenant pour transformation d'un taux révisable en taux fixe ..... **1,50 % du capital restant dû**
- Autre avenant (désolidarisation, report d'échéances, changement garanties...) ..... **153,00 €**
- Avenant substitution/déliaison assurance emprunteur ..... **Gratuit**

## PRÊT ÉPARGNE LOGEMENT, PRÊT À TAUX ZÉRO ET PRÊT ECO PTZ

- Frais de dossier ..... **Gratuit**

## PRÊT ACCESSION SOCIALE

- Frais de dossier (en % du montant emprunté) ..... **1,50 %**
  - Minimum de perception ..... **250,00 €**
  - Maximum de perception ..... **500,00 €**
- Frais d'avenant ..... **500,00 € maximum**

## ASSURANCES

- Assurance des emprunteurs<sup>(1)</sup> ..... **Nous consulter**
- Garantie Revente et Services Résidence Principale<sup>(2)</sup>
  - Un seul prélèvement pour 5 ans ..... **185,00 €/5 ans**
  - Ou un prélèvement annuel pendant 5 ans ..... **37,00 €/an**

## PRESTATIONS DIVERSES

- Simulation de décompte de remboursement anticipé ..... **Gratuit**
- Remboursement périodique du prêt ..... **Gratuit**
- Réédition de tableau d'amortissement ..... **30,00 €**
- Frais de remboursement anticipé<sup>(3)</sup> (en % du capital restant dû) ..... **3,00 % dans la limite de 6 mois d'intérêts**
- Attestations diverses sur crédit en cours ..... **25,00 €/attestation**
- Mainlevée hypothécaire (hors frais d'enregistrement, de greffe, de notaire...) ..... **95,00 €/opération**
- Mainlevée autres garanties ..... **95,00 €/opération**
- Frais de nantissement ..... **125,00 €/opération**
- Frais de nantissement de parts S.C.C.C. .... **155,00 €/opération**
- Changement de quantième ..... **50,00 €/opération**

(1) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances.

(2) Garantie Revente et Services Résidence Principale, est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations. Tarif en vigueur au 01/10/2019 (date d'édition de la brochure).

(3) Article R313-25 du Code de la consommation et sous réserve des conditions contractuelles

# 7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



## > ÉPARGNE BANCAIRE

### RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

- 4 relevés gratuits par an puis..... **1,15 €/ relevé supplémentaire**
- Édition du relevé au guichet de l'agence..... **2,50 €/relevé**
- Relevé de compte Titres Ordinaires ou PEA (standard semestriel)..... **Gratuit**

### RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

- Délivrance et mise à disposition d'un accréditif..... **Gratuit**
- Retrait avec accréditif<sup>(1)</sup>..... **Gratuit**

#### DÉFINITION : Accréditif

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Épargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

### TRANSFERTS DE COMPTE VERS UNE AUTRE BANQUE

- Transfert Compte Epargne Logement (CEL)..... **98,00 €**
- Transfert Plan Epargne Logement (PEL)..... **98,00 €**
- Transfert Plan Epargne Populaire (PEP) bancaire..... **98,00 €**
- Transfert Livret Epargne Populaire (LEP)..... **98,00 €**

### AUTRES SERVICES

- Ouverture/Clôture de livret..... **Gratuit**
- Délai d'indisponibilité sur remise de chèque sur compte d'épargne..... **10 jours ouvrés**
- Émission d'un chèque de banque sur Livret<sup>(2)</sup>..... **12,80 €**
- Émission d'un virement SEPA à partir d'un Livret<sup>(2)</sup>..... **3,90 €**
- Cotisation Carte Nomade..... **16,00 €/an**
- Assurance sur Epargne<sup>(3)(4)</sup>..... dont 3 € de frais de gestion.. **27,00 €/an**  
- Offre<sup>(5)</sup> souscrite avant le 22/11/2010..... **24,00 €/an**
- Régularisation suite à erreur client sur compte épargne..... **3,00 €/opération**
- Remboursement de bons appartenant à un autre réseau bancaire..... **35,00 €/opération**

### COMPTE INACTIF

- Frais de tenue de compte sur livret inactif  
(compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier)..... **30,00 €/an**

### OPPOSITIONS

- Frais d'opposition d'un bon d'épargne..... **55,00 €/bon**  
- Par bon supplémentaire..... **9,00 €**  
- Dans la limite de (maximum)..... **235,00 €/opération**

(1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Épargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Epargne Logement.

(2) Gratuit dans le cadre du Livret A.

(3) Assurance sur Epargne est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(4) Tarif en vigueur au 01/10/2019 (date d'édition de la brochure).

(5) Arrêt de commercialisation.

# 7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

## ► PLACEMENTS FINANCIERS

Pour une information complète et détaillée sur les coûts et frais relatifs aux produits et services financiers, il convient pour le Client de se reporter aux informations précontractuelles et/ou aux documents réglementaires propres à ce type d'opération, service, instrument financier ou service auxiliaire que l'établissement fournit au Client. Le Client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre. La Caisse d'Épargne propose des produits ou des services en qualité de prestataire non-indépendant, à partir d'une analyse d'une gamme issue du catalogue de produits et services des entités du groupe BPCE. À ce titre, la Caisse d'Épargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

- Ouverture/Clôture..... **Gratuit**
- Frais de gestion Compte Titres PEA/PEA PME (contenant uniquement des parts sociales) ..... **Gratuit**

### DROITS DE GARDE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME



#### À SAVOIR

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Les droits de garde sont prélevés en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres de l'année précédente arrêtée au 31/12.



#### Titres hors Groupe

- Commission<sup>(1)</sup> proportionnelle<sup>(2)</sup>..... **0,27 %**
  - Minimum de perception ..... **36,50 €/an**
- Commission<sup>(1)</sup> fixe par ligne (en supplément de la commission<sup>(1)</sup> proportionnelle<sup>(2)</sup>)..... **4,40 €**
  - Maximum de perception ..... **300,00 €/an**

**Titres du Groupe** ..... **26,50 €/an**

**Comptes sans position au 31/12 de l'année écoulée** ..... **26,00 €/an**

### ORDRES DE BOURSE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

	En agence	Par téléphone Direct Ecureuil - téléconseiller	Par Internet
Minimum de perception	<b>18,00 €</b>	<b>17,20 €</b>	<b>8,00 €</b>
Taux de courtage	<b>1,45 %</b>	<b>1,45 %</b>	<b>0,50 %</b>
Commission fixe par ligne	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Ordre non exécuté	<b>10,50 €</b>	<b>10,50 €</b>	<b>Gratuit</b>
Ordre annulé	<b>10,50 €</b>	<b>10,50 €</b>	<b>Gratuit</b>

- Opérations sur valeurs étrangères ..... **Nous consulter**

(1) Les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/10/2019).

(2) Commission proportionnelle au montant du portefeuille valorisé au 31/12 de chaque année, calculé par tranche, en fonction du barème indiqué.



## OPÉRATIONS SUR OPC

### Souscriptions

- Souscription OPC réseau Caisse d'Épargne ..... **Nous consulter**
- Souscription OPC autres banques ..... **40,00 €/opération + frais d'émetteur**

### Rachats

- Rachat OPC réseau Caisse d'Épargne hors fonds à formule ..... **Gratuit**
- Rachat avant échéance de fonds à formule ..... **Nous consulter**
- Rachat avant échéance de FCP garanti ou à promesse ..... **Nous consulter**

**OPÉRATIONS SUR AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS** ..... **Nous consulter**

**ASSURANCE VIE** ..... **Nous consulter**

### AUTRES OPÉRATIONS

- Édition de l'Imprimé fiscal unique ..... **Gratuit**
- Duplicata de l'Imprimé fiscal unique ..... **17,50 €**
- Relevé IFI ..... **30,00 €**
- Dépôt de titres non cotés
  - Taux de courtage ..... **2,00 %/opération**
  - Minimum de perception ..... **50,00 €/opération**
- Frais sur ordres de bourses étrangères ..... **Minimum de perception 76,00 €/ordre**
- Conversion de titres en nominatif ..... **50,00 €/opération**
- Délivrance d'attestation fiscale pour récupération d'impôts (valeurs étrangères) ..... **75,00 €/opération**

### AUTRES SERVICES

- Bourse Esprit Ecureuil
  - Service Abonnement ..... **Gratuit**
  - Service « Prise de bénéfices » ..... **10,50 €/an**
  - Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil<sup>(1)</sup> ..... **7,00 €/an**
  - Cotisation forfaitaire annuelle ..... **12,00 €/an**
- Transfert PEA/PEA-PME vers une autre banque ..... **128,00 €**
- Transfert compte-titres ordinaire vers autre banque ..... **128,00 €**
- Transfert vers autre établissement du réseau Caisse d'Épargne ..... **Gratuit**

### COMPTE INACTIF

- Frais de tenue et de gestion de compte titres inactif ..... **Droits de garde<sup>(2)</sup>**  
(compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier)

## > PARTS SOCIALES

**FRAIS DE SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT DE PARTS SOCIALES** ..... **Gratuit**

## > SERVICES DE GESTION PRIVÉE

**Étude patrimoniale « Scan Patrimoine »** ..... **500,00 €**

## > TRANSACTIONS SUR L'OR

**Nous consulter**

(1) Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(2) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

# 8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE<sup>(1)</sup>



## > ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES

- Complémentaire Santé<sup>(2)</sup>, Garanties des Accidents de la Vie<sup>(2)</sup>, Garantie Obsèques<sup>(3)</sup>, Prévoyance Décès<sup>(3)</sup>, Dépendance<sup>(4)</sup> ..... **Nous consulter**

## > ASSURANCES POUR VOS BIENS

- Automobile<sup>(2)</sup>, Habitation<sup>(2)</sup>, Assurance 2 roues<sup>(2)</sup>, Télésurveillance<sup>(5)</sup> ..... **Nous consulter**
- Appareils multimédia portables
  - **Sécur'Média Individuelle**<sup>(2)(6)</sup>
    - Formule 1 ..... dont 3 € de frais de gestion ..... **42,60 €/an**
    - Formule 2 ..... dont 3 € de frais de gestion ..... **84,60 €/an**
  - **Sécur'Média Famille**<sup>(2)(6)(7)</sup>
    - Formule 1 ..... dont 3 € de frais de gestion ..... **61,60 €/an**
    - Formule 2 ..... dont 3 € de frais de gestion ..... **115,60 €/an**
  - **Assurance Mobile**<sup>(2)(6)(8)</sup> ..... **32,59 €/an**
  - Avec mensualisation de la prime ..... **35,60 €/an (soit 2,97 €/mois)**

## > ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN<sup>(6)</sup>

- Protection Juridique<sup>(9)</sup> ..... dont 4 € de frais de gestion ..... **86,68 €/an**
- Offre<sup>(9)</sup> souscrite avant le 24/03/2014 ..... dont 4 € de frais de gestion ..... **74,10 €/an**
- Assurance sur Epargne<sup>(9)</sup> ..... dont 3 € de frais de gestion ..... **27,00 €/an**
- Offre<sup>(9)</sup> souscrite avant le 22/11/2010 ..... **24,00 €/an**
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement
  - **Assurance sur Compte**<sup>(9)</sup>
    - Formule Individuelle ..... **36,00 €/an**
    - Formule Famille<sup>(7)</sup> ..... **57,60 €/an**
  - **Assurance Moyens de paiement**<sup>(9)</sup> ..... **18,30 €/an**
  - **Assurance perte ou vol des cartes de paiement à autorisation systématique et des cartes de paiement VISA**<sup>(9)</sup> ..... **13,20 €/an**
- Service Opposition<sup>(9)</sup> ..... **22,00 €/an**
- Satellis Assurance<sup>(9)</sup> ..... **15,70 €/an**

### **DÉFINITION :** Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

(1) Non commercialisé aux mineurs.

(2) Garantie Santé, Garanties des Accidents de la Vie, Assurance Auto, Assurance 2 roues, Assur'Toit, Sécur'Média et Assurance Mobile sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(3) SECUR' et Obsèques, SECUR' Urgence sont des contrats de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances. SECUR' Famille est un contrat de BPCE Vie et BPCE Prévoyance, entreprises régies par le Code des assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(4) Ecureuil Assistance Vie est un contrat de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filiasistance International, entreprise régie par le Code des assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

(5) Télésurveillance proposée par la Caisse d'Epargne est une prestation de télésurveillance réalisée par IMA Protect, marque commerciale d'Inter Mutuelles Téléassistance, 10 rue Henri Picherit, BP 52347, 44323 Nantes cedex 3. S.A.S.U. au capital de 1 300 000 € - 422715458 RCS Nantes - Autorisations CNAPS n° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18- 20130357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com.

(6) Tarif en vigueur au 01/10/2019 (date d'édition de la brochure).

(7) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(8) Arrêt de commercialisation.

(9) Protection Juridique, Assurance sur Epargne, Assurance sur Compte, Assurance Moyens de paiement, Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA, Service opposition et Satellis Assurance sont des contrats BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur.

# 9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



## > FRAIS DE GARANTIE

- Engagement par signature (caution bancaire)
  - Frais d'acte ..... 25,00 €/acte
  - Commission de risque ..... 2 % maximum par an (avec un minimum de 50,00 €/an)

## > RECHERCHE DE DOCUMENT(S)<sup>(1)</sup>

- Frais de recherche de document(s) (hors chèques) ..... 35,00 €/document
- Recherche et copie de chèque ..... 9,50 €/chèque

## > AUTRES SERVICES

- Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli Non Distribué) ..... 30,00 €/an
- Délivrance de situation patrimoniale ..... 100,00 €/dossier
- Délivrance d'attestation diverses en agence (hors crédit) ..... 7,50 €/attestation

## > COFFRE-FORT - selon disponibilité dans votre agence

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance)
  - Petit coffre ..... 72,00 €/an
  - Coffre standard ..... 99,17 €/an
  - Coffre moyen ..... 129,05 €/an
  - Grand coffre ..... 187,47 €/an
  - Coffre Supérieur ..... 235,02 €/an
- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs) ..... Frais réels/ouverture

## > FRAIS DE SUCCESSION

- Ouverture du dossier : les frais sont calculés en fonction du montant des avoirs et des typologies de produits détenus au jour du décès, suivant le tableau ci-dessous. Les avoirs sont calculés à hauteur de 100 % des comptes individuels et 50 % des comptes joints, hors assurance vie.

Produits détenus par le défunt : Assurance-vie et non vie, Crédits, concours divers (caution, compte débiteur), Titres (compte-titre, PEA), PEL (non échu), Compte professionnel Coffres, Coffre Fort Numérique.	Tarifs
Détention <b>d'aucun</b> ou <b>d'un</b> seul de ces produits	<b>1,00 % du montant des avoirs</b> <b>Min : 70,00 € - Max : 350,00 €</b>
Détention <b>d'au moins deux</b> de ces produits	<b>1,50 % du montant des avoirs</b> <b>Min : 150,00 € - Max : 750,00 €</b>

- Paiement de factures à la demande des ayants droit ..... 9,50 €/facture  
(hors Pompes Funèbres)
- Succession internationale ..... 75,00 €
- Évaluation des avoirs du conjoint survivant ..... Gratuit
- Frais annuels pour dossier non réglé, avec date d'ouverture >1 an ..... 70,00 €

(1) Hors champs d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L. 133-1 du Code Monétaire et Financier.

## ➤ TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES AGENCE ENJOY

La réalisation de ces opérations sensibles à distance nécessite un traitement particulier lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller.

Ces opérations peuvent être effectuées gratuitement par le client lui-même depuis l'application Caisse d'Épargne ou le site internet [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)<sup>(1)</sup>.

### OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

- Tenue de compte
- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN ..... **5,00 €**  
*Opération effectuée par un téléconseiller.*

### VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Émission de virements SEPA
- Frais par virement vers une autre banque
- Frais par virement occasionnel vers une autre banque ..... **5,00 €**  
*Opération effectuée par un téléconseiller.*
- Autres opérations
- Ajout/suppression d'un bénéficiaire pour un virement ..... **5,00 €**  
*Opération effectuée par un téléconseiller.*

## ➤ TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES AGENCE MON BANQUIER EN LIGNE

### VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé, ou d'une carte de paiement à autorisation systématique) (hors offre groupée de services) ..... **50 % du tarif standard (voir p. 10)**
- Frais d'envoi de chéquier par courrier simple ..... **Gratuit**

### OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

- Bouquet Liberté (cette offre n'est plus commercialisée) ..... **50 % du tarif standard<sup>(2)</sup> (voir p. 19)**

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès.

(2) Réduction sur la cotisation hors services complémentaires.

# 10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Opérations en devises hors Euros impliquant un pays hors EEE (Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque).

## > CARTE

Se reporter à la page 11 pour les paiements et retraits par carte en euros et en devises.

## > OPTION INTERNATIONALE<sup>(1)</sup>

	Formule 1 : Voyage		Formule 2 : Séjour		Formule 3 : Séjour +	
	Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %		Jeunes (12-25 ans) - 50 %	
	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro
Retrait par carte	Illimités <sup>(2)</sup>	3/mois <sup>(3)</sup>	Illimités <sup>(2)</sup>	4/mois <sup>(3)</sup>	Illimités <sup>(2)</sup>	Illimités <sup>(2)(3)</sup>
Paiement par carte	Illimités <sup>(2)</sup>	10/mois	Illimités <sup>(2)</sup>	Illimités <sup>(2)</sup>	Illimités <sup>(2)</sup>	Illimités <sup>(2)</sup>
Virements	Illimités <sup>(4)</sup>	-	Illimités <sup>(4)</sup>	1/mois <sup>(5)</sup>	Illimités <sup>(4)</sup>	1/mois <sup>(5)</sup>
Tarification	4,00 €/mois		16,00 €/mois		18,00 €/mois	
Engagement	1 mois <sup>(6)</sup>		2 mois <sup>(6)</sup>		2 mois <sup>(6)</sup>	

## > OFFRE FRONTALIÈRE

**SERVICES ASSOCIÉS AU COMPTE DE DÉPÔT EN CHF RÉSERVÉS AUX CLIENTS RÉSIDENTS FRONTALIERS DOMICILIANT LEURS SALAIRES SUR UN COMPTE DE DÉPÔT EN DEVISE CHF À LA CAISSE D'ÉPARGNE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

- Ouverture et tenue du compte en devise CHF
- Un relevé de compte mensuel
- La délivrance à la demande des relevés d'identité bancaire
- La domiciliation de virements bancaires en devise CHF sur le compte en devises
- Conversion de devises en euros (prélèvement sur le compte en devise pour versement sur le compte en € associé du même client)
- Conversion d'euros en devises (prélèvement sur le compte en euros associé pour versement sur le compte en devises du même client)
- Commission de change (achat/vente billets) : selon cours
- Le paiement par prélèvement des crédits en devise CHF versés et gérés par la Caisse d'Épargne de Bourgogne Franche-Comté
- La consultation à distance du compte via le service Direct Ecureuil du compte de dépôt en € associé  
Cotisation ..... **Gratuit**

## > CHANGE MANUEL

**ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVICES)**

- Commission de change ..... **Selon cours**
- Minimum de perception ..... **5,20 €/opération**

## > VIREMENTS NON SEPA Virements en € hors zone SEPA ou en devises quel que soit le pays

**ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA (PAR OPÉRATION)**

**En euros**

- Frais par virement
- Commission proportionnelle ..... **0,10 %**
- Minimum de perception ..... **16,30 €**

(1) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.

(2) Dans la limites des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(4) Virements SEPA gratuits et illimités depuis votre espace personnel de Banque à Distance.

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant.

(6) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour les formules 2 - Séjour et 3 Séjour +.

## En devises

■ Frais par virement	
- Commission proportionnelle .....	0,10 %
Minimum de perception (a) .....	16,30 €
- Commission de change .....	0,05 %
Minimum de perception (b) .....	14,70 €
Minimum de perception (a+b) .....	31,00 €
■ Frais du correspondant (forfait) .....	15,00 €

## RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA (PAR OPÉRATION)

### Virement en € hors zone SEPA, ou en devises quel que soit le pays

■ Commission proportionnelle (a) .....	0,10 %
- Minimum de perception sur opération en euros .....	16,30 €
<b>à laquelle il faut ajouter les frais de change si le virement est en devises</b>	
■ Commission de change (b) .....	0,05 %
- Minimum de perception sur opération en devises .....	14,70 €
- Minimum (a+b) sur opération en devises .....	31,00 €
■ Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées manquantes ou erronées) .....	16,10 €

## > CHÈQUES

### PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER (PAR OPÉRATION)

#### En euros

■ Commission de service .....	<b>Nous consulter</b>
Minimum de perception .....	<b>Nous consulter</b>

#### En devises

■ Commission de service .....	<b>Nous consulter</b>
Minimum de perception (a) .....	<b>Nous consulter</b>
■ Commission de change .....	<b>Nous consulter</b>
Minimum de perception (b) .....	<b>Nous consulter</b>
Minimum de perception (a+b) .....	<b>Nous consulter</b>

### ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER<sup>(1)</sup> (PAR OPÉRATION)

#### En euros

■ Commission de service .....	<b>Nous consulter</b>
Minimum de perception .....	<b>Nous consulter</b>

#### En devises

■ Commission de service .....	<b>Nous consulter</b>
Minimum de perception (a) .....	<b>Nous consulter</b>
■ Commission de change .....	<b>Nous consulter</b>
Minimum de perception (b) .....	<b>Nous consulter</b>
Minimum de perception (a+b) .....	<b>Nous consulter</b>
Maximum de perception (a+b) .....	<b>Nous consulter</b>

### IMPAYÉS SUR CHÈQUE ÉTRANGER (PAR OPÉRATION)

- Commission de service (hors frais du correspondant) .....	<b>32,00 €</b>
---	----------------

(1) Disponibilité des fonds - remise chèque en euros payable dans l'U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en « Crédit Après Encaissement » : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne.

# 11 NUMÉROS UTILES



La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

**ASSURANCE : 09 69 36 45 45<sup>(1)(2)</sup>**

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

**PERTE/VOL : 09 69 36 39 39<sup>(1)</sup>**

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Épargne.

**ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52<sup>(1)</sup>**

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Épargne.

# 12 RÉSOUDRE UN LITIGE



## ► VOTRE CAISSE D'ÉPARGNE : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, **Votre conseiller en agence/e-agence est le premier interlocuteur** pour répondre à votre réclamation.
- Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez transmettre votre réclamation :

PAR INTERNET	PAR COURRIER	PAR TÉLÉPHONE
<a href="http://www.caisse-epargne.fr">www.caisse-epargne.fr</a> <sup>(3)</sup> (région Bourgogne Franche Comté) rubrique « Services et numéros utiles » - « Service Relations Clientèle »	Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté Service Relations Clientèle 1 Rond Point de la Nation BP 23088 21088 DIJON CEDEX 9	09 69 36 27 38 <sup>(1)</sup>

Nous nous engageons à vous répondre sous **10** jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Toutefois, si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier, ne devrait pas dépasser deux mois ( à compter de la date de réception de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement (CB, virement, prélèvement...), une réponse vous sera apportée dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(2) Numéro cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances.

(3) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

**> VOTRE RECOURS EN MÉDIATION :**  
**VOTRE DERNIER RECOURS EN CAS DE LITIGE**

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du **Service Relations Clientèle**, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site internet de chacun des médiateurs concernés.

■ **Le médiateur de la consommation\* auprès de la Fédération Bancaire Française (FBF)** pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire. La saisine du Médiateur de la Consommation s'effectue en langue française et par écrit, dans le délai d'un an à compter de votre réclamation auprès de l'agence et du Service Relations Clientèle. La saisine du médiateur peut se faire gratuitement,

PAR INTERNET	PAR COURRIER
<a href="https://www.lemediateur.fbf.fr">https://www.lemediateur.fbf.fr</a>	Monsieur le Médiateur de la FBF - CS 151 - 75422 Paris CEDEX 9

■ **Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers ou le médiateur de la consommation auprès de la Fédération Bancaire Française (FBF)** pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPCVM, CSPI et OPC), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres. Ce choix est définitif. La saisine du médiateur de l'AMF peut se faire gratuitement :

PAR INTERNET	PAR COURRIER
<a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a>	Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers 17 Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

■ **Le médiateur de l'assurance** pour les litiges liés ne relevant pas de la commercialisation d'un contrat d'assurance mais portant exclusivement sur son application ou sur son interprétation. La saisine du médiateur de l'assurance peut se faire gratuitement.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
<a href="https://www.mediation-assurance.org">https://www.mediation-assurance.org</a>	La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

En cas de souscription par internet, vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voie extra-judiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>

\* Le médiateur de la consommation est le médiateur qui a reçu l'agrément de la CECMC. Pour en savoir plus sur la médiation de la consommation : [www.economie.gouv.fr/mediation-conso](http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso).

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification  
 et comprendre nos frais bancaires, rendez-vous sur :  
**[www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)**



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
 DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE